

Pour de l'informations en temps réel, nous vous invitons à suivre la page Facebook du syndicat.



[STT du CHU de Québec/ INFO](#)



Consignes du 31 mars 2020 en lien avec la COVID-19

Québec, 31 mars 2020 16 h – Voici les dernières informations et consignes en lien avec la COVID-19. Nous vous demandons de transmettre ces informations dans vos équipes, à vos collègues et aux personnes ne détenant pas de courriel dans les meilleurs délais.

Bons coups du jour

Les équipes de l'imagerie médicale pour l'ensemble du travail découlant du délestage d'activités et la réorganisation qui en découle.

Gestion des EPI

Nous insistons sur le caractère précieux que sont les EPI. Plus le temps avance, plus la pénurie annoncée approche. Comme intervenants du CHU, nous devons tous être conscients de l'importance de faire une utilisation judicieuse des masques et autres équipements de sécurité. À cet égard, nous sommes déjà en action. Une cellule de crise a été mise en place pour revoir notre stratégie. Nous ne ménageons aucun effort pour assurer votre sécurité et nous avons besoin de votre collaboration.

Ligne téléphonique pour les patients dont leur rendez-vous, examen ou chirurgie ont été annulés

À compter du 1er avril 2020, une ligne téléphonique sera disponible pour ces patients afin de répondre à leurs inquiétudes, en lien avec la détérioration de leur état de santé ou de besoin particulier à la suite du report ou de l'annulation de leur rendez-vous, examen ou chirurgie.

De plus, à compter de demain, lors d'un appel de report ou d'annulation, le personnel informera les patients qu'en cas d'inquiétude, de détérioration de leur état de santé ou de besoin particulier, ils peuvent utiliser ce service téléphonique. Le service est offert entre 8 h et 16 h et ce, du lundi au vendredi. Le numéro est le 418 649-5654.

Suivi auprès du personnel lors d'une exposition à un cas confirmé de COVID-19

Plusieurs questions nous sont posées sur la procédure à la suite d'une exposition à un cas confirmé COVID-19. Afin d'éclairer l'ensemble du personnel, voici la procédure :

- Lors d'un cas confirmé de COVID-19, les équipes de PCI et du SSSQVT enquêtent conjointement afin d'identifier, entre autres, les intervenants ayant pu avoir une exposition à ce cas lors de sa période de contagiosité.
- Selon la nature de cette exposition (durée, proximité, port de l'EPI approprié, etc.), une matrice développée par la Santé publique est utilisée afin d'établir le niveau de risque pour l'intervenant (faible, moyen, élevé) ainsi que les actions requises.
 - les intervenants identifiés ayant un **risque moyen ou élevé** doivent être retirés du travail pour une période de 14 jours après le dernier contact
 - les intervenants identifiés ayant un **risque faible** doivent uniquement surveiller leurs symptômes pour une période de 14 jours après le dernier contact et peuvent travailler
- Désormais, **seuls les intervenants ayant eu une exposition à risque moyen ou élevé à un cas de COVID-19 confirmé seront contactés par le SSSQVT.**
- Il est peu probable qu'une personne avec une exposition à faible risque acquière l'infection de ce contact.
- Tous les intervenants du CHU, qu'ils aient été ou non à un cas de COVID-19, doivent surveiller quotidiennement l'apparition de symptômes et se retirer du travail dès l'apparition de ceux-ci.
- Il est important de noter que la période d'incubation de la COVID-19 est de 2 à 14 jours.
- Notez qu'un délai d'environ 48 heures entre le moment du prélèvement et la divulgation du contact au travailleur est sécuritaire, sans mettre en danger vos collègues ni vos proches et permet aussi d'autoriser le travail durant ce délai.

[Nouveautés sur le site web COVID-19](#)

Une nouvelle affiche **Précautions Gouttelettes/Contact** (GRM 322865) avec protection oculaire est disponible. Elle a été modifiée afin d'y repérer rapidement toutes les étapes à effectuer lors du retrait de l'équipement de protection. Vous pouvez faire la commande des affiches dès maintenant et la consulter sur le site.

Un nouveau document intitulé Procédure générale de PCI. Ce document aborde les sujets concernant le matériel dédié, la vaisselle et les ustensiles, la buanderie, les déchets, les visiteurs, les attentes en lien avec les travailleurs affectés à des patients en investigation ou confirmés ainsi que les procédures entourant le décès.

Respect des règles de confidentialité

Nous tenons à rappeler que les règles de confidentialité sont en vigueur en tout temps, ce qui inclut en période de pandémie de COVID-19. Il semble que plusieurs membres du personnel ne respectent pas cette importante règle et transmettent des informations sur l'état de santé de patients ainsi que les noms des cas suspects ou autres. C'est tout simplement inacceptable.

Rappel de l'importance de l'application de la distanciation sociale

Chaque secteur, qu'il soit clinique ou de soutien, à la responsabilité de s'assurer de l'application de la distanciation sociale, ce qui inclut les salles d'attente et autres espaces.

Pour les femmes enceintes

Nous sommes actuellement à planifier le retrait complet des milieux en contact avec la clientèle de ces employées afin de les réaffecter à d'autres secteurs. Ce retrait se fera progressivement dans les prochains jours afin de les réaffecter dans un milieu sécuritaire. Les précisions seront ajoutées dans le site COVID-19, dans la section *Dois-je m'isoler?* dans les prochaines heures.

Pour les travailleuses allaitantes

À la lumière des données actuelles, l'INSPQ ne recommande pas leur retrait.

Pour les uniformes

Nous en avons commandé 4000, nous sommes en attente de la réception. En raison de la demande mondiale, il faut comprendre que le contexte d'approvisionnement est difficile. Nous mettons tous les efforts afin de pouvoir offrir les équipements nécessaires au maintien de nos services.

Centre de simulation EPI

Comme déjà annoncé, dans un souci de préparation et de protection de nos équipes qui seront en contact direct avec les patients atteints de la COVID-19 sur des unités de soins intensifs, un centre de simulation sur les équipements de protection individuels (EPI) a été mis en place depuis la semaine dernière.

Le centre de simulation a fait l'objet d'un reportage de Radio-Canada diffusé ce matin, ce qui fait rayonner cette belle initiative.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1689811/simulations-formations-infirmieres-medecins-covid-19-coronavirus-quebec>

Le service de l'audiovisuel du CHU a également préparé un vidéo sur le centre. Visionnez le ici <https://www.youtube.com/watch?v=fRe095MNLII&feature=youtu.be>

Doit-on appliquer des mesures particulières de désinfection de notre matériel?

Nous l'avons dit et nous le répétons, l'hygiène des mains est la meilleure action à poser. Afin d'appuyer cette consigne et répondre aux questions posées sur l'entretien du matériel qu'on utilise pendant la pandémie, des actions de communication seront déployées aujourd'hui. En voici un exemple.

Consultez la page Web du CHU sur la COVID-19 régulièrement, vous y trouverez toutes les informations destinées aux intervenants du CHU (accessible aussi à partir de l'intranet). [https://www.chudequebec.ca/coronavirus-\(covid-19\).aspx](https://www.chudequebec.ca/coronavirus-(covid-19).aspx)

Nous vous remercions de votre collaboration.

Votre comité exécutif